



PERMIS DE FORMER / FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Transmettre & évoluer

Cette formation est obligatoire dans les métiers de l'hôtellerie restauration et devient une formation fortement conseillée par les OPCO de branche financeurs de l'apprentissage. Elle est destinée aux tuteurs et maîtres d'apprentissage et s'inscrit dans une démarche de qualité pour les futurs apprenti(e)s.

L'obtention de cette reconnaissance professionnelle doit être justifiée au moment de la conclusion de certains contrats d'apprentissage.

Notre CFA Le Fontanil en partenariat avec FAGIHT Formation est habilité à dispenser cette formation qui comprend deux modules :

- Une formation initiale de 14 heures,
- Une mise à jour de 7 heures, tous les 4 ans.

LA FORMATION INITIALE

240 € | 14H

Pour tous les maîtres d'apprentissage et tuteurs qui n'ont jamais encadré d'apprentis ou qui n'ont pas encadré d'apprentis au cours des cinq dernières années. D'une durée de 14h sur deux jours, la formation porte sur quatre modules relatifs à l'information sur les parcours de formation, l'intégration de l'alternant, la transmission et l'évaluation des compétences, ainsi qu'une initiation au droit du travail.

LA MISE À JOUR

140 € | 7H

Pour tous les titulaires du permis tous les 4 ans. D'une durée de 7h, la formation de mise à jour complète la formation initiale. Elle se déroule les lundis et porte uniquement sur le thème des contrats de formation en alternance.

La réussite d'un jeune en formation dépend pour beaucoup de la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dont il bénéficie en entreprise ; ce qui souligne le caractère fondamental de l'action des tuteurs et maîtres d'apprentissage dans la formation des alternants.

Jour 1

9h - 17h

Initiation au Droit Social

- Les contrats de formation en alternance
- Les responsabilités et le rôle crucial du maître d'apprentissage
- L'organisation générale d'une formation en alternance, l'importance de la liaison entre l'entreprise et le CFA.

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel

- Accueil et accompagnement.
- Organisation du parcours de formation : les temps de l'accompagnement d'un apprenti.

Jour 2

9h - 17h

Accompagnement, suivi, évaluation et objectifs professionnels en entreprise : enjeux et mise en œuvre

Cas pratiques et mises en réalisation de l'accompagnement et de l'évaluation en entreprise

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La formation se déroule au CFA Le Fontanil à l'adresse suivante :
158 rue de l'église – 73230 Saint-Alban-Leysse

Le centre se réserve le droit d'annuler une session si l'effectif des inscrits est inférieur à 6 personnes.
Possibilité de prendre le déjeuner sur place en le signalant lors de la pré-inscription.

DURÉES ET DATES

Formation initiale | 9h - 17h

2021

SEPTEMBRE

Lundi 6, lundi 13,
mardi 21 et lundi 27

NOVEMBRE

Lundi 8, lundi 15
lundi 22 et lundi 29

OCTOBRE

Lundi 04, lundi 11
lundi 18 et lundi 25

DÉCEMBRE

Mardi 07 et lundi 13

2022

JANVIER

Lundi 10, lundi 17
lundi 24 et lundi 31

AVRIL

Lundi 04 et lundi 11

FÉVRIER

Lundi 07 et lundi 14

MAI

Lundi 09 et lundi 16

MARS

Mardi 08, lundi 14,
lundi 21 et lundi 28

JUIN

Mardi 07 et lundi 13

Mise à jour | 9h - 17h

2021

SEPTEMBRE

Lundi 20

DÉCEMBRE

Lundi 06

2022

MARS

Lundi 07

JUIN

Lundi 06

POUR VOUS PRÉINSCRIRE

Veuillez nous retourner la fiche de pré-inscription.

Votre contact :

CFA Le Fontanil : mfr.fontanil@mfr.asso.fr - 04 79 33 10 24

A l'issue de cette formation, il sera délivré une attestation nominative à chaque participant valable 4 ans.